

Les Jeunes Filles sous Louis XIV.

Numéro d'inventaire : 1979.34147

Auteur(s) : Charles Foley

Type de document : article

Éditeur : Journal des Demoiselles

Période de création : 4e quart 19e siècle

Date de création : 1898

Description : 16 feuilles.

Mesures : hauteur : 280 mm ; largeur : 196 mm

Notes : Extraits de 6 n° de la revue, entre novembre 1897 et novembre 1898.

Mots-clés : Travaux d'histoire de l'éducation, histoire de l'éducation

Filière : aucune

Niveau : aucun

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 5+4+4+5+5+5

ill.



Les Jeunes Filles sous Louis XIV

L'existence des femmes de qualité. — Les gouvernantes et les couvents. — Avec quel fonds d'éducation et d'instruction les jeunes filles entraient dans le monde.

Un milieu de nombreuses lectures, le hasard m'a fait découvrir, parmi des caricatures du XVII^e siècle, un personnage habillé moitié en femme, moitié en homme, et tenant, en chacune de ses mains, un cadran. L'un de ces cadrants représente la vie du Parisien; l'autre, la vie de la Parisienne. Sur la bordure, une aiguille marque les diverses heures du jour, et sous ces diverses heures, soit en inscription, soit en dessin gravé, sont indiquées les occupations ou les distractions correspondantes. Au-dessus du cadran concernant la Parisienne, court un carrosse, une belle dame s'y pavane; tandis que sur l'autre cadran, le Parisien tire péniblement une lourde charrue. Comme si ces deux images de symbolique ingénuité ne s'expliquaient pas d'elles-mêmes, le caricaturiste a cru devoir ajouter en toutes lettres que si Paris est le purgatoire des hommes, il est, par contre, le paradis des femmes. Je ne discuterai pas l'assertion, espérant que la petite série d'études que j'entreprends ici permettra à nos jeunes lectrices d'en juger par elles-mêmes.

Je négligerai tout ce qui a trait aux Parisiens pour n'étudier que l'emploi du temps des Parisiennes. Le cadran de cette caricature va précisément nous permettre de connaître, en ses phases importantes, la journée d'une dame de qualité sous le règne de Louis XIV.

La femme consacre d'abord deux heures à son lever et à sa toilette. Elle ne sort guère de son appartement que vers une heure ou deux. Soit après, soit avant, vingt minutes pour la messe. Vient le dîner qui dure environ jusqu'à trois heures. Ensuite ce sont les visites, les collations et le jeu. Puis on monte en carrosse, l'on se fait conduire à la promenade; de la promenade, à la Comédie ou à l'Opéra. On en sort pour le souper qui, souvent, se prolonge fort avant dans la soirée. Si, après le souper, on ne retourne pas au jeu, on se rend au bal et l'on y reste jusqu'au lever du jour.

La princesse Palatine, seconde duchesse d'Orléans et belle-sœur de Louis XIV, ne s'indignait pas trop de voir les princesses du sang et les dames de la cour se lever à trois heures, dîner à quatre, jouer de sept à dix, souper à minuit et se coucher à quatre heures du matin.

Voici donc, dans ses lignes principales, la journée d'une dame de haute condition. Faire connaître à fond sa vie, à Paris seulement, implique des aperçus précis sur les fiançailles et les mariages, la toilette, les bijoux, les cadeaux et les modes; sur la table, les soins domestiques et le personnel d'une grande maison; sur l'hygiène et la médecine, les usages, les préjugés et superstitions; sur les relations ecclésiastiques, les retraites, prédications, sermons et oraisons funèbres; sur les promenades en carrosse et en chaise par les rues et quartiers divers; sur les affiches, les boutiques et les hôtels particuliers, les métiers et les denrées; sur les danses et les jeux en vogue; sur les visites, la politesse et le beau langage; sur l'Académie et les hommes de lettres; sur les fêtes et les spectacles privés ou particuliers. Si l'on veut bien aussi se rappeler qu'en surcroît de ces fatigues, une dame noble mène encore une existence en partie double à la ville et à la cour, à la suite du roi, à Saint-Germain, à Versailles, à Fontainebleau, puis à Marly, on conclura à la nécessité de dire au moins quelques mots des charges et des emplois à cette cour, de l'étiquette, du petit lever, de la messe, des chasses, du jeu, des festins et des concerts. Enfin le séjour obligé des grandes familles dans leurs châteaux offrira aussi quelque intérêt, ne fût-ce que sur la façon pittoresque de s'y rendre, d'y passer le temps, de s'y recevoir, de s'y distraire; ne fût-ce aussi qu'au point de vue de l'art de dessiner les jardins, si perfectionné par Lenôtre.

C'est dans ce véritable tourbillon mondain que, en âge de sortir du couvent ou de quitter leurs gouvernantes, entraient les jeunes filles de qualité.

Je dois ici, à mon grand regret, dire jeunes filles et non demoiselles, parce que le mot *demoiselle* est indifféremment appliqué par Molière, La Bruyère et les auteurs de l'époque, à toute fille ou toute femme née de parents nobles. De plus, du temps de Louis XIV, presque toutes les bourgeois prenaient le titre de *demoiselles*, particuliè-

rement dans les actes notariés. Ce fut un peu plus tard que l'usage restreignit cette appellation aux filles non mariées, mais seulement aux filles de la bourgeoisie. On voit donc que *demoiselle* serait, en ces articles, un terme tout à fait impropre.

Avant de traiter, sinon tous ces sujets divers, du moins les principaux, j'aurais voulu donner dans ce premier article d'exposition une idée générale du fonds d'éducation, d'idées et de sentiments qu'avaient acquis les jeunes filles de grande naissance, au moment de leur entrée dans le monde. A celles qui, sans fortune, purent à partir de l'année 1686 être élevées à Saint-Cyr, nous pensons consacrer, dans la suite, un chapitre spécial, encore que ces jeunes personnes-là ne pussent espérer qu'un établissement au fond de quelque province, — dit Mme de Maintenon, — *dans un petit domaine, avec quelques poules, une vache, des dindons, et des dindons pas pour toutes encore ! Heureuses les dindonnères !*

Celles, qui non seulement n'avaient aucune aspiration à devenir *d'heureuses dindonnères*, mais eussent très probablement fait fi d'une telle destinée, étaient livrées aux soins de gouvernantes ou de religieuses. Il n'exista guère d'autre mode d'éducation. Les mères avaient bien autre chose à faire que de s'occuper elles-mêmes de l'éducation de leurs filles. *Parmi tant de femmes, il n'y avait point de mères !* Ce mot de M. Anatole France ne fut jamais mieux appliqué qu'à cette époque.

Le Père La Chaise, qui désirait vivement qu'on donnât à l'État des femmes bien élevées, assurait que les jeunes filles sont beaucoup mieux formées par les personnes tenant au monde. Il était donc d'assez grand ton, à l'imitation du roi et des princes du sang, de confier la conduite des enfants à des gouverneurs et à des gouvernantes, mais tout le monde n'avait pas sous la main des éducateurs tels que Bossuet, Fénelon, La Bruyère ou Mme de Maintenon. Où en trouver de bons ? Le souverain lui-même avait peine à se les attacher et à les conserver. C'était d'ailleurs un préjugé courant que les gouverneurs et les gouvernantes, habituellement et forcément pris dans une condition inférieure, ne pouvaient inspirer à leurs élèves que des sentiments bas. Outre ces difficultés, si l'on s'en rapporte aux mémoires du temps, on verra que les façons et le langage des petits enfants de France eux-mêmes n'étaient guère propres à prôner ce genre d'éducation. Nous n'en voulons citer que deux curieuses anecdotes, d'après le témoignage de la belle-sœur de Louis XIV.

La duchesse de Bourgogne, dont Saint-Simon nous a tracé un si séduisant portrait, était, vers onze ans, encore fort mal élevée. En plein dîner, elle commençait à chanter, à danser sur sa chaise, à saluer les gens avec force vilaines grimaces; elle fourrait ses doigts dans les sauces et déchirait, dans les plats, les poulets et les perdrix avec ses

mains; elle parlait au roi lui-même d'une manière irrespectueuse, et le tutoyait très familièrement. Le duc de Berry ne donnait pas meilleur exemple. Un jour, à la chasse, en tirant des lapins, en dépit de la défense de M. de Razilly, son gouverneur, il manqua tuer son frère, le duc de Bourgogne. Il fallut que M. de Razilly lui arrachât le fusil des mains. Sur quoi, le petit prince s'emporta jusqu'à ramasser des pierres pour les lancer et jusqu'à traiter ce gouverneur de coquin, de traître et de scéléрат.

— Je me plaindrai au roi, dit ce dernier, et le roi me fera justice!

Et le jeune prince de riposter :

— Il vous fera couper la tête comme vous le méritez!

On le mit aux arrêts dans sa chambre pour huit jours. Il affecta, montrant une gaieté narquoise, d'y chanter et d'y danser.

— Comment songez-vous à danser? disait le pauvre M. de Razilly, ne savez-vous donc pas que vous êtes en prison?

Le duc de Berry relève le mot avec un mépris indigné :

— En prison? Apprenez qu'on ne traite pas ainsi des gens comme moi: cela serait bon pour vous!

Ce fut là tout son repentir.

On conçoit que la tâche de gouverneur auprès d'enfants si impérieux, si pénétrés, dès leur bas âge, de tous les mérites que donnait une grande naissance, ne devait pas être aisée. Nous verrons que, dans les maisons religieuses comme ici, on ne s'occupait pas assez d'atténuer dans les esprits l'orgueil d'une très ancienne noblesse. Les punitions demeuraient sans grand effet. Chez des enfants tout jeunes, le caractère est déjà ferme. Des fillettes de dix ans, de huit ans, se montrent indomptables. Elles comptent les châtiments pour rien s'ils les font souffrir sans les humilier. *Seuls, les mauvais naturels*, écrit Mme de Maintenon elle-même, *se rendent aux châtiments*. Les médecins, d'ailleurs, défendaient les soufflets qui pouvaient lésier la tête, mais la réclusion à la chambre et la férule étaient d'usage. Louis XIII et son frère Gaston d'Orléans avaient été fouettés. Louis XIV ne le fut pas. Mais Philippe d'Orléans, qui devait être le régent, reçut, de l'aveu même de sa mère, les verges plus d'une fois et *comme il faut*.

Les nouveau-nés des familles les plus riches étaient envoyés à la campagne, confiés, sans grand contrôle, à des servantes subalternes. En si bas âge, ils intéressaient peu. C'était, comme le disait dédaigneusement Mme de Montpensier, une question de nourrice et de bouillie. Dès qu'il devenait nécessaire de leur donner des soins plus intellectuels, presque toutes les femmes de qualité, pour éviter l'ennui et le désagrément d'avoir des gouvernantes chez elles, avaient recours aux couvents. Leurs filles y entraient à trois ans, même

avant; quand elles ne pouvaient y entrer autrement, elles y entraient avec leurs nourrices. Les unes y faisaient leurs dents, tandis que d'autres s'y mariaient.

Le couvent, c'était leur vraie famille et toute leur jeunesse.

Parmi les couvents nobles, vastes, avec de grands jardins à charmilles et à couverts de marronniers, avec une bibliothèque, des tableaux de maîtres dans les couloirs, voire même une salle de théâtre, il faut citer, comme les plus en vogue, les plus ouverts au bruit du monde : La Présentation, l'abbaye de Panthemont, La Visitation où le cardinal de Mazarin avait mis ses nièces; Les Dames Sainte-Marie-du-Faubourg où Mme de Sévigné, tant de fois, allait voir sa fille, et aussi l'abbaye au Bois, primitivement couvent des Dix-Vertus, où entra, plus tard, une fille du régent, Mme d'Orléans.

Les religieuses, chargées de l'enseignement, étaient également de nobles et grandes familles. Elles se distinguaient surtout par leur fierté et leur courage. Étant de même sang que leurs élèves, elles développaient ces deux vertus préférablement aux autres. Entrées le plus souvent en religion pour conserver à l'aîné de quoi soutenir l'honneur du nom ou parce qu'elles n'avaient pas une fortune suffisante pour faire un beau mariage et figurer dans le monde avec un éclat digne de leur maison, ces religieuses n'étaient pas aussi disposées qu'on eût pu le souhaiter, nous l'avons insinué plus haut, à combattre en leurs élèves les préjugés et les défauts de leur propre caste. A part de brillantes exceptions, elles n'étaient pas non plus fort instruites.

Je parlerai plus loin des principes de morale inculqués aux jeunes pensionnaires. Examinons d'abord ce qu'on leur apprenait.

L'inutilité du savoir encyclopédique était bien comprise autrefois. On se bornait à enseigner aux jeunes filles ce qui leur était nécessaire pour la pratique de la vie. On s'arrêtait même un peu trop tôt en chemin. Les études se terminaient à quatorze ou quinze ans, c'est-à-dire au moment où elles commençaient à devenir fructueuses.

On consacrait à peu près deux heures à l'écriture, au calcul, à la géographie, à l'histoire; environ quatre heures au catéchisme, à la danse, au dessin, à la mythologie, à la musique et au clavecin. Peu, ou même pas de sciences. On exerçait en outre les élèves à causer et à déclamer. Le reste de la journée appartenait aux arts d'agrément, aux récréations, aux offices, aux repas et au sommeil.

Pour savoir quelle importance on attachait alors à l'écriture, il suffit de rappeler que Charles IX avait autorisé sept écrivains jurés, qui devaient faire foi judiciairement en matière d'écriture et de faux, à enseigner l'écriture aux enfants. Forts de ce privilège, les écrivains jurés obtinrent du

